

Département des
Pyrénées Atlantiques

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AINHOA

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 11

Absents : 4

Votants : 13

• Pour : 13

• Contre :

• Abstention :

Date et affichage de la convocation : 17 novembre 2023

Délibération n°52

Séance du 22 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-deux novembre à 20h30

Le Conseil Municipal d'AINHOA, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune, sous la présidence de Monsieur Michel IBARLUCIA, Maire.

PRESENTS : COMET Claude, GARAT Jean-Michel, HARIGNORDOQUY Michel, IBARLUCIA Michel, JAUREGUIBERRY Michel, LEIZAGOYEN Sylvie, MARTICORENA Mayder, SANZBERRO Jean-Philippe, ECHINARD Emmanuel, Cécilia LARRALDE, PALLEC Bernard, LAGARDE Laurent, INÇABY Emile, ITHURBIDE Fabien, MIURA Nathalie

ABSENTS : PALLEC Bernard, LAGARDE Laurent, Fabien ITHURBIDE, Nathalie MIURA

PROCURATIONS PALLEC Bernard a donné procuration à IBARLUCIA Michel, LAGARDE Laurent a donné procuration à GARAT Jean-Michel

A été nommée secrétaire de séance : Cécilia LARRALDE

OBJET : PREVENTION DES RISQUES D'INCENDIE EN FORET : DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT DANS LE CADRE DU FONDS VERT

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil municipal que les communes membres de Gure Mendia, situées sur le Territoire transfrontalier Sud Pays Basque concernées par la prévention des risques d'incendie en forêt, se sont concertées afin d'établir un plan d'actions global sur le territoire.

Ces actions apparaissent urgentes car le changement climatique aggravera l'exposition à ce risque.

Les actions menées au niveau du territoire concerneront principalement :

-des études et travaux de création de points d'eau

-des études et travaux d'adaptation d'équipements et publics existants

-la création de pistes DFCI et de zones coupe -feu

Les projets ont été élaborés en concertation avec le SDIS des Pyrénées Atlantiques et l'ONF.

Le Fonds Vert vise à apporter un soutien financier aux politiques et aux actions que mènent les collectivités territoriales, pour amplifier l'efficacité de la politique publique de prévention des incendies de forêt et de végétation.

Il a donc été décidé que chaque commune présenterait une demande de subvention dans le cadre de ce fonds d'Etat.

Pour la commune d'Ainhoa, le projet consiste à :

-installer des bâches incendie

- créer de nouvelles pistes de défense des forêts contre les incendies (DFCI)
- créer des pare feux

Le coût global de ces travaux est estimé à 121 720.65 € HT. Les dépenses doivent intervenir au plus tard le 31/12/2027.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
Etat	Fonds vert	97 376.52 €	80%
Région			
Département			
...			
Auto-financement			
Fonds propres		24 344.13 €	20%
Total HT		121 720.65 €	100%

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : Mai 2024

Date prévisionnelle de fin de l'opération : Décembre 2027

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver ce projet et de l'autoriser à solliciter des aides pour le financer.

Après en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal

- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté qui s'inscrit dans une politique globale, à l'échelle du territoire, de prévention des risques d'incendies de forêt
- **APPROUVE** le plan de financement exposé
- **AUTORISE le Maire** à solliciter auprès de Monsieur le Sous-Préfet de Bayonne une subvention la plus élevée possible dans le cadre du Fonds Vert pour ces actions de prévention des risques d'incendie en forêt
- **AUTORISE M. le Maire** à accomplir toutes les démarches nécessaires relatifs à ce dossier

Fait le 23 novembre 2023

Le Secrétaire de séance



Cécilia LARRALDE

Le Maire



Michel IBARLUCIA